

A l'occasion du Salon du Cheval
Assises FIVAL - Journée PAC

**Intervention de Dominique BUSSEAU,
Ministre de l'Agriculture et de la Pêche,**

Le 6 décembre 2006

Monsieur le Président de la FIVAL (François LUCAS)

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis de participer au Salon du Cheval et d'intervenir aujourd'hui dans le cadre des Assises du Cheval, dont vous m'avez confié la présidence d'honneur. Votre réflexion porte sur l'apport du cheval aux grands équilibres économiques, sociaux et territoriaux de notre pays.

Monsieur le Président, je me réjouis de cette initiative de la Fédération Interprofessionnelle du Cheval de sport, de loisir et de travail (FIVAL). Cette interprofession est représentative du secteur du cheval de sport, loisir et travail en France ; c'est une association à but non lucratif, qui a le pouvoir d'établir des accords interprofessionnels en coopération avec les pouvoirs publics. La FIVAL a souhaité aujourd'hui réunir toutes les sensibilités et stimuler la réflexion collective. Cette initiative illustre pleinement l'intérêt d'une démarche interprofessionnelle.

I. Les enjeux de la filière cheval

J'apporterai ma pierre à cette réflexion, en particulier en évoquant la structuration de la filière et les orientations de la politique du cheval. Mais tout d'abord, je dirai deux mots sur les enjeux européens du moment.

1. Les enjeux au niveau européen

Le premier enjeu, c'est bien entendu le dialogue engagé avec la Commission Européenne afin de valider le système français de prise de paris sur les courses hippiques. Cette question est stratégique pour le monde du cheval dans son ensemble et je lui accorde toute mon attention. La solidité de nos arguments et la détermination du Gouvernement me donnent bon espoir que notre dossier sera validé.

Le deuxième enjeu est l'insertion du cheval dans les dispositifs européens, notamment ceux soutenus par le FEADER pour la période 2007/2013. Il est très important que la filière cheval se mobilise pour en profiter pleinement. Nous ne sommes plus ici dans une approche par filière, mais dans une approche transversale qui offre un plus grand nombre de possibilités, et s'ouvre à un nombre de bénéficiaires potentiellement plus élevé : chaque filière peut avoir accès au programme de développement. Après une large concertation, tant sur le plan national que régional, la France vient d'adresser son programme de développement rural hexagonal (PDRH) à la Commission.

Le rôle des régions revêt une importance croissante, et je me réjouis en particulier du rapprochement en cours entre la FIVAL et les Conseils Régionaux des Equidés.

Afin d'être efficace, il convient de penser à la fois en termes de proximité, de plan d'action national et d'ingénierie, afin d'aider les porteurs de projets à monter des dossiers souvent complexes. En ce sens, l'initiative conjointe de la FIVAL et de l'Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval (UNIC) de mettre à la disposition de la filière une capacité d'ingénierie de projets, dans le domaine européen, constitue une opportunité pour tous les acteurs.

2. La structuration de la filière cheval

Comme vous le savez, j'attache la plus grande importance à la structuration de la filière du cheval de sport, de loisir et de travail. Une filière peu organisée se met en situation de fragilité économique, peine à se faire entendre, et ne résiste pas à la concurrence internationale.

Vous disposez d'atouts incontestables qui doivent permettre d'éviter ces écueils et les Haras nationaux sont à votre disposition pour valoriser au mieux ces atouts. Je demande aux Haras nationaux de vous accompagner dans la construction d'un projet collectif de la filière conçu et porté avec l'ensemble des organismes. L'objectif est d'améliorer l'environnement économique des entreprises et de créer des emplois en milieu rural en s'appuyant sur l'analyse des marchés.

La structuration de la filière est avant tout votre affaire mais il m'apparaît qu'elle doit s'articuler autour de deux idées forces .

- Mobiliser les énergies autour d'une dynamique interprofessionnelle :

La **montée en puissance de la FIVAL** mérite d'être soulignée. La démarche interprofessionnelle a fait la preuve de son efficacité dans tous les secteurs de

l'agriculture, et il n'y a aucune raison pour que cette même démarche ne démontre pas son intérêt en ce qui concerne le cheval.

Les **Fédérations d'associations de race** - France Trait, France poneys, la Fédération des Anes et des Mulets et la Fédération des Chevaux de Sport - ont aujourd'hui une réelle consistance. Ces regroupements sont cohérents et la logique fédératrice permet d'unir les forces et les moyens, et donc de faciliter la tâche de chacun. Le rapprochement de ces fédérations de la FIVAL aux côtés de la Fédération Nationale du Cheval (FNC) est une perspective enrichissante pour tous.

- Utiliser pleinement des outils éprouvés et efficaces :

La **Société Hippique Française**, dont je félicite son Président, Marc DAMIANS, pour son dynamisme, occupe une place centrale en matière de valorisation. Cet outil doit permettre d'apporter aux jeunes chevaux la formation qui leur permettra d'affronter les échéances nationales et internationales, tout en prenant en compte le souci de préservation. Quelques ajustements sont sans doute nécessaires, et je sais que la Société Hippique Française y travaille. Les chevaux de loisirs ou d'amateurs représentent 80% du marché; c'est également un marché digne d'intérêt..

L'engagement de l'UNIC qui est un atout pour la France, compte tenu de son savoir faire et de sa renommée à l'étranger. Dans un contexte d'économie concurrentielle, il est important d'unir nos efforts, afin de bénéficier d'un meilleur impact.

Enfin, je tiens à évoquer une **Fédération française d'équitation** en ordre de marche, dont tous ont besoin. Le processus arrive à son terme et j'espère que la Fédération pourra retrouver prochainement l'ensemble de ses prérogatives. Nous devons porter un regard serein sur le développement de l'activité équestre, et sur la compétition sportive. Les deux sont indissociables : je suis convaincu que l'ensemble de la filière a besoin d'une nouvelle fédération dynamique et ambitieuse.

Je porte un regard optimiste sur la filière. Chacun d'entre vous perçoit la nécessité d'une démarche collective, dans le respect des intérêts de chacun.

II. La politique du cheval en France

Je voudrais vous faire part de quelques réflexions, qui constituent la trame de la politique du cheval. Le Ministère de l'Agriculture est particulièrement engagé pour faire vivre la filière et permettre à l'ensemble des acteurs de jouer pleinement leur rôle, au service de l'emploi et de nos territoires.

Pour cela, il importe de s'appuyer sur un opérateur public pleinement opérationnel, de mieux intégrer les logiques de marché et d'adapter les soutiens publics sur leurs diverses formes. Les Haras nationaux, par leur action dans les différents domaines de la politique du cheval, ont un rôle éminent à jouer dans la réussite de cette politique.

1. Les Haras nationaux : poursuivre sereinement la réforme engagée

Un rapport a été consacré aux Haras Nationaux par la Commission des Finances du Sénat dans le cadre de sa mission de contrôle. La tonalité critique de ce document ne doit pas nous inquiéter outre mesure, puisque l'approche

retenue dans le contrat d'objectifs est pleinement validée. Ce rapport offre matière à des réflexions qui doivent permettre de construire l'avenir avec lucidité et sérénité. Les Haras nationaux, établissement de service public, au service de l'ensemble de la filière, abritent un réseau d'experts aux compétences reconnues et appréciées. Je partage votre attachement à cet établissement et je répondrai à vos attentes.

2. Répondre aux demandes du marché

La prospérité économique de la filière cheval, en France, est largement conditionnée par sa capacité à satisfaire les attentes du marché. Ainsi, le « marché des amateurs », que j'évoquais tout à l'heure, représente 80 % de l'ensemble. Cette donnée doit être intégrée par l'ensemble des acteurs. Nous devons être capables de mieux connaître la demande et de proposer des réponses adéquates.

Bien entendu, il ne faut pas négliger le « haut de gamme », qui a l'avantage de constituer une vitrine de l'élevage français, et d'être plus lucratif. Enfin, s'intéresser au marché, c'est également faire un effort sur la valorisation, afin d'offrir des chevaux mieux préparés, aux aptitudes évaluées et reconnues.

3. Développer l'enseignement et la formation

Il convient de porter un regard attentif sur la formation. L'accès au statut d'activité agricole, rendu possible par la Loi d'orientation du 5 janvier 2006, offre de nouvelles possibilités en la matière. Ainsi, des passerelles ont été établies entre le Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation et du sport, spécialité « activités équestres », et certains diplômes délivrés par le Ministère de l'Agriculture afin de faciliter l'accès à l'encadrement des activités équestres.

Nous devons poursuivre ces travaux et ainsi rechercher une plus grande fluidité et une vraie reconnaissance des métiers. Vos travaux vont dans ce sens et je note avec satisfaction l'implication de vos organisations professionnelles sur ces sujets importants.

4. Clarifier les règles applicables aux activités équestres

La qualification d'activité agricole a été étendue aux activités hippique et équestre. Je me félicite de pouvoir vous annoncer la finalisation d'un tableau qui retrace, pour chaque activité, le centre compétent pour les formalités, le régime fiscal et le régime social applicables. Fruit d'une collaboration exemplaire avec les professionnels et les autres Ministères, ce document devra être diffusé aussi largement que possible. Il sera entre autres, annexé à une circulaire relative au régime de l'activité agricole.

5. Réformer les encouragements et les concours publics

Conjointement avec les Haras nationaux, mes services ont initié une réflexion de fond, au sujet de la rénovation des soutiens financiers à la filière. Une large concertation a été engagée, afin que les aides apportées par le Ministère de l'Agriculture, directement ou à travers les Haras nationaux, aient une efficacité maximale. C'est le cas lorsque les concours publics sont au service d'une filière organisée et professionnalisée. Notre objectif est une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 d'un dispositif rénové.

J'évoquerai également le fonds EPERON, pour souligner que les 140 dossiers déposés chaque année illustrent l'importance des besoins et la réactivité des acteurs de la filière. Le comité d'engagement travaille dans une logique de projet, et non dans une logique de guichet, ce qui est beaucoup plus constructif.

En effet, le Fonds EPERON n'a pas vocation à allouer des financements récurrents, et j'attacherai la plus grande importance à la prise en compte du caractère innovant et structurant des projets.

6. Poursuivre dans la logique de pôles d'excellence

La filière cheval a répondu présente à l'appel à projets et à la dynamique ouverte par les Pôles d'Excellence Rurale. C'est un signe d'autant plus positif que les Pôles intégreront la filière cheval dans des partenariats plus larges. Ainsi, les projets installés autour des Haras Nationaux, à Pompadour, à Montier en Der, à Lamballe, pour ne citer que certains d'entre eux permettent une valorisation collective des équipements au profit des acteurs de la filière. La démarche des Pôles d'Excellence est exemplaire, en ce qu'elle vise à assurer la coopération des différents acteurs, qu'il s'agisse des collectivités locales, des instituts de recherche et des entreprises, et à favoriser ainsi l'intérêt de tous.

Conclusion

Les enjeux liés au cheval méritent plus que jamais l'implication de tous. Je souhaite un plein succès à cette démarche novatrice, les Assises du Cheval, qui font écho aux Assises de l'Agriculture organisées récemment par le Ministère de l'Agriculture. Grâce au travail de réflexion et de prospection, l'interprofession se donne les moyens d'être pleinement opérationnelle. La qualité de l'organisation et des travaux de ces trois jours en témoigne. Je félicite le Président de la FIVAL et toute son équipe pour le succès rencontré par ce projet.